ANNEXE 7

„MyControl L / S“

(Art. Nr. / Art no. 101801, 101802)



Abb. 01 / Fig. 01

Brèves notices d'utilisation

Francaise

SOMMAIRE

1. Généralités 41
1.1 Utilisation conforme 41
1.2 Stockage, emballage, transport et dégâts causés pendant le transport 41
1.3 Étendue de la garantie 41
1.4 Numéros EBS 42
1.5 Coordonnées du fabricant 42
2. Consignes de sécurité 43
2.1 Mesures de sécurité (à prendre par l'exploitant) 43
2.1.1 Personne instruite 43
2.1.2 Personne qualifiée 44
2.2 Obligations de l'exploitant 44
2.3 Séparation du système 45
2.4 Mises en garde 45
2.5 Énumérations 45
3. Contenu de la livraison 46
4. Description du fonctionnement 47
5. Structure / montage et installation 48
5.1 Structure 48
5.1.1 Éléments de commande de MyControl-L / MyControl-S 48
5.1.2 Composants de MyControl-L 48
5.1.3 Composants de MyControl-S 48
5.2 Structure 48
5.2.1 Extension de la commande MyControl-L 48
5.2.2 Extension de la commande MyControl-S 49
5.2.3 Configuration maximale et fonctions : 49
5.3 Montage et installation 49
6. Raccordement 50
6.1 Raccordements mécaniques 50
6.2 Branchement électrique 50
6.2.1 Schéma électriques / Raccordement des modules 50
7. Mise en service / mise hors service 51
7.1 Mise en service 51
7.2 Mise hors service 51
8. Utilisation / commande 52
8.1 Affichages – démarrage du système/menu principal 52
8.2 Basculement en mode manuel (Manual Mode)/alarmes (Alarms) 52
8.3 Mode manuel (Manual Mode) 52
8.4 Affichages – date et heure actuelles 53
8.4.1 Mode manuel (Manual Mode) – pompes 53
8.4.2 Mode manuel (Manual Mode) – composants principaux (Main Equipment) 53
8.5 Alarmes (Alarms) 53
8.5.1 Alarmes (Alarms) – affichage de l'historique et affichage détaillé des messages d'alarme 54
8.6 Verrouillage d'accès 54
9. Maintenance / pièces de rechange 55
9.1 Maintenance 55
9.2 Pièces de rechange 55
10. Messages d'erreur affichés et dépannage 56
11. Caractéristiques techniques 57
11.1 Données générales 57
11.2 Réglages d'usine 57
11.3 Plans de perçage 57
12. Déclaration de conformité CE 58

1. Généralités

		La présente notice d'utilisation abrégée contient l'ensemble des instructions d'installation et de mise en service initiale de la commande MyControl. Pour les autres procédures et pour plus de détail, s'aider de la notice d'utilisation complète, réf. 417101971 (n° EBS sur demande).
☝	**IMPORTANT**	**Merci de lire attentivement la présente notice d'utilisation abrégée, la notice d'utilisation réf. 417101971 (n° EBS sur demande) et tous les documents pertinents sur le CD de documentation technique « MyControl » (réf. 417101972, n° EBS sur demande) qui accompagne la livraison et le conserver pour référence.**
		Pour toute question, prendre contact avec nous comme indiqué au chapitre 1.5 *«Coordonnées du fabricant»*.

☞	**AVIS**	**Les chapitres en allemand de cette notice d'utilisation constituent la VERSION ORIGINALE DE LA NOTICE D'UTILISATION, laquelle est juridiquement pertinente.** **Toutes les autres langues sont des traductions de la VERSION ORIGINALE DE LA NOTICE D'UTILISATION.**

1.1 Utilisation conforme

❗	**ATTENTION**	**La commande MyControl ne doit être utilisée qu'avec des produits validés par Ecolab. Aucune garantie ne saurait être honorée en cas d'utilisation de produits non validés !**

L'appareil sert à commander des installations de dosage ou des consommateurs de la société Ecolab dans les installations de lavage ou les blanchisseries commerciales.

La commande **MyControl** a été mise au point, conçue et construite exclusivement pour une utilisation industrielle et commerciale. Toute utilisation privée de l'installation est exclue.

L'utilisation conforme signifie également le respect des instructions d'exploitation ainsi que des conditions de maintenance et de réparation prescrites par le fabricant.

La durée de vie de la commande, sous réserve d'un entretien correct, est d'environ 10 ans. Par la suite, une révision (éventuellement suivie d'une remise en état générale) par le fabricant ou par une entreprise spécialisée est nécessaire.

1.2 Stockage, emballage, transport et dégâts causés pendant le transport

Stockage : Le système doit être stocké dans un endroit sec et exempt de poussière.

Emballage : Veiller à ce que l'emballage ne soit pas endommagé.

Transport : Le système ne doit être transporté que sur palette.

⚠	**PRUDENCE**	**Si des dégâts dus au transport sont constatés sur la commande lors du déballage, ne pas installer la commande. La société de transport doit être immédiatement informée et doit fournir une déclaration de dommages. Une copie de la déclaration de dommages doit être immédiatement envoyée à la société Ecolab Engineering GmbH.**
❗	**ATTENTION**	

1.3 Étendue de la garantie

Le fabricant ne peut garantir la sécurité de fonctionnement, la fiabilité et la performance de l'installation de dosage que dans les conditions suivantes :

- Montage, raccordement, réglage, maintenance et réparations ne sont effectués que par des **spécialistes agréés**.
- La commande ne doit être utilisée que conformément aux spécifications de la présente notice d'utilisation abrégée, de la notice d'utilisation et de l'ensemble des documents pertinents figurant sur le CD de documentation technique « **MyControl** » (réf. 417101972, n° EBS sur demande) qui accompagne la livraison.
- Pour les réparations, seules des **pièces de rechange d'origine** sont utilisées.
- La commande n'est exploitée qu'en lien avec les systèmes de dosage approuvés par Ecolab.

Pour le reste, les conditions générales de garantie et de service de la société Ecolab-Engineering GmbH sont applicables.

1.4 Numéros EBS

La présente notice d'utilisation indique non seulement les numéros d'article mais aussi les numéros EBS. Les numéros EBS sont les numéros de référence internes d'Ecolab utilisés « à l'intérieur de l'entreprise ».

1.5 Coordonnées du fabricant

Ecolab Engineering GmbH
Raiffeisenstraße 7
D-83313 Siegsdorf (Allemagne)
Tél. (+49) 86 62 / 61 0
Fax (+49) 86 62 / 61 2 35
Adresse électronique : engineering-mailbox@ecolab.com

2. Consignes de sécurité

PRUDENCE

ATTENTION

Les consignes de sécurité et les mises en garde doivent absolument être respectées !

- Les travaux de raccordement, de maintenance et de réparation ne doivent être effectués que par des spécialistes agréés et formés par Ecolab.
- Avant toute intervention sur les composants électriques, mettre impérativement le système hors tension.
- Toutes les précautions doivent être respectées lors de l'utilisation du système.
- La mise au rebut de l'emballage doit avoir lieu en conformité avec les règles en vigueur pour l'élimination des déchets.

Afin d'assurer un fonctionnement sans danger, l'utilisateur doit tenir compte des remarques et notices d'avertissement contenues dans les modes d'emploi.

Lorsqu'on peut considérer qu'un fonctionnement sans danger n'est plus possible, l'appareil doit être mis hors service et protégé contre toute remise en service intempestive.

C'est le cas lorsque l'appareil :

- présente des dommages visibles,
- ne semble plus fonctionner correctement

et

- après un stockage prolongé dans des conditions défavorables.

PRUDENCE

Tous les travaux sous tension doivent être exclusivement confiés à des spécialistes agréés et formés, suivant les règles en vigueur sur place !

Les règles de sécurité concernant les produits chimiques doivent toujours être observées (voir les fiches de données de sécurité des produits chimiques utilisés) !

Lors des travaux de maintenance, le port d'équipements de protection individuelle (EPI) (p. ex. gants, lunettes de protection, etc.) est nécessaire !

Lors du raccordement électrique de la commande, il est impératif d'observer l'ensemble des directives et règles en vigueur au plan national, international et local !

2.1 Mesures de sécurité (à prendre par l'exploitant)

Il convient de noter qu'il incombe à l'exploitant :

- d'instruire son personnel de service et de maintenance sur les **dispositifs de sécurité** de l'installation ;
- de surveiller le respect par son personnel de service et de maintenance des mesures de sécurité ;
- de veiller à ce que les personnes non autorisées (aucun personnel de service et de maintenance) ne puissent pas entrer dans la zone dangereuse de l'installation.

La présente notice d'utilisation doit être conservée pour utilisation ultérieure.
La fréquence des inspections et mesures de contrôle doit être respectée.

Les travaux décrits ici sont énumérés de telle sorte qu'ils soient compris :

- par une **personne instruite** lorsqu'ils figurent au chapitre Fonctionnement ;
- par une **personne qualifiée** lorsqu'ils figurent aux chapitres Transport, Installation et montage, Maintenance, Pannes/causes/solutions.

Les chapitres **Transport, Installation et montage, Maintenance, Pannes/causes/solutions** s'adressent **uniquement à des personnes qualifiées**. Les travaux décrits dans ces chapitres ne doivent être effectués que par des personnes qualifiées.

2.1.1 Personne instruite

Une personne qui a été informée par une personne qualifiée sur les tâches qui lui sont confiées et les dangers potentiels en cas de mauvais comportement et qui a été renseignée au besoin sur les dispositifs de sécurité et mesures de protection nécessaires.

2.1.2 Personne qualifiée

Une personne possédant la formation, l'entraînement et l'expérience appropriés lui permettant de reconnaître les risques et d'éviter les dangers. **Définition tirée de la norme EN 60204-1:2006.**

2.2 Obligations de l'exploitant

AVIS

Dans l'EEE (Espace économique européen), la transposition en droit national de la directive cadre (89/391/CEE) ainsi que les directives individuelles connexes, dont en particulier la directive (2009/104/CE) concernant les prescriptions minimales de sécurité et de protection de la santé pour l'utilisation par les travailleurs au travail d'équipements de travail, doivent être respectées et appliquées dans leur version en vigueur.

En Allemagne, l'ordonnance sur la sécurité d'exploitation d'octobre 2002 (BGV D1, BGV D1 DA) doit être respectée (transposition dans le droit national de la directive mentionnée plus haut).

L'exploitant doit obtenir l'**homologation** locale et se conformer aux exigences qui s'y rapportent.

Il doit en outre se conformer aux obligations légales locales concernant :

- la sécurité des personnes (prescriptions des organisations professionnelles et dispositions de prévention des accidents, directives relatives au lieu de travail), par exemple les notices d'utilisation, ou encore conformément au paragraphe 20 de l'ordonnance sur les substances dangereuses, les équipements de protection individuelle (EPI), les examens médicaux préventifs ;
- la sécurité des équipements de travail (équipements de protection, modes opératoires, risques procéduraux et maintenance) ;
- l'approvisionnement en produits (fiches de données de sécurité, répertoire des substances dangereuses) ;
- l'élimination des produits (loi sur les déchets) ;
- la mise au rebut des matériaux (mise hors service, loi sur les déchets) ;
- le nettoyage (produits nettoyants et élimination) ;
- ainsi que les règlements actuels sur la protection de l'environnement.

Il appartient également à l'exploitant :

- de mettre à disposition les *équipements de protection individuelle* (EPI) : casque de sécurité, gants, lunettes de protection, masque, combinaison de protection ;
- d'effectuer une *évaluation continue des risques* du lieu de travail, y compris un examen des substances dangereuses et de la protection incendie. Cela inclut notamment la manipulation de pièces chaudes (tenir compte d'un refroidissement lent) ;
- de fixer les mesures à prendre dans des *notices d'utilisation* et d'*instruire le personnel* en conséquence ;
- de sécuriser l'accès aux postes de travail (à partir de 1 mètre au-dessus du sol) et de fournir si nécessaire des échafaudages de service ;
- d'assurer la formation du personnel de service ;
- d'établir certains *modes opératoires* ;
- de veiller à l'absence de toute tierce personne dans les zones dangereuses (points d'écrasement) pendant le fonctionnement de l'installation ;
- de mettre en place à des endroits facilement accessibles des dispositifs de sécurité tels que des extincteurs portatifs appropriés, en nombre suffisant et correctement dimensionnés ;
- de prévoir l'éclairage des postes de travail suivant la réglementation ASR 7/3 ;
- de contrôler régulièrement que les points de trébuchement sont identifiés.

Raccordements : avant la mise en fonctionnement de l'installation, il incombe à l'exploitant de s'assurer que les dispositions locales (par exemple pour le raccordement électrique) ont été observées lors du montage et de la mise en service, lorsque ces opérations ont été effectuées par l'exploitant lui-même.

AVIS

Éclairement :

L'exploitant doit pourvoir à un éclairement suffisant et uniforme dans toutes les zones de l'installation. Il est recommandé de prévoir 300 lux (500 lux aux postes de contrôle), en fonction de la zone d'installation (valeur de service ; en Allemagne : ASR 7/3).

Il convient d'organiser au moins une session annuelle d'instruction à la sécurité (et systématiquement à l'embauche) sur les dangers et les mesures de protection sur la base de la notice d'utilisation et d'en garder la trace par une signature (TRGS 555).

2.3 Séparation du système

Une distance libre de 100 mm entre l'entrée d'eau et le niveau de remplissage maximum empêchera efficacement la pénétration de l'eau stockée dans le réseau d'eau potable (suivant la norme DIN 1988 TRWI). Si la vanne d'admission dans le réservoir de stockage ne se ferme pas, entraînant par conséquent un dépassement du niveau de remplissage dans le réservoir, le trop-plein de sécurité évacuera l'excédent d'eau.

2.4 Mises en garde

Signification des mises en garde utilisées ici :

	**PRUDENCE**	**Utilisé quand un respect incomplet ou le non-respect des instructions d'utilisation, des modes opératoires, des tâches prescrites ou autres peut entraîner des blessures ou des accidents.**
	**ATTENTION**	**Utilisé quand un respect incomplet ou le non-respect des instructions d'utilisation, des modes opératoires, des tâches prescrites ou autres peut causer un dommage à l'appareil.**
	**IMPORTANT**	**Utilisé quand l'utilisation de l'appareil nécessite une attention et une concentration particulières.**
	**AVIS**	**Utilisé pour attirer l'attention sur un point particulier.**

2.5 Énumérations

🛠 Les énumérations signalées par le symbole (🛠) décrivent une activité devant être exécutée par le monteur / l'utilisateur.

3. Contenu de la livraison

La livraison comprend :

Fig. 3.1



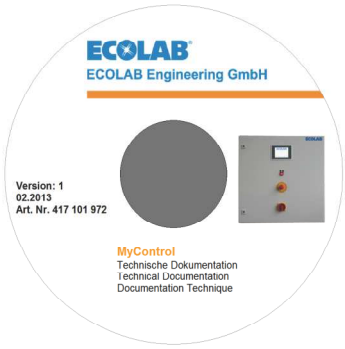
- **Commande MyControl**
 réf. 101801 (MyControl-L),
 réf. 101802 (MyControl-S),
 n° EBS sur commande

Fig. 3.2



- **Notice d'utilisation abrégée MyControl**
 réf. 417101970
 n° EBS sur demande

Fig. 3.3



- **CD de documentation technique MyControl**
 réf. 417101972
 n° EBS sur demande

Contenu :

- **Notice d'utilisation MyControl**
 réf. 417101971 (n° EBS sur demande)
- **Schéma électriques**
 (Circuit_Diagramm.pdf)
- **Vue d'ensemble des modules**
 (myControl_IO_List_120921.xls)

4. Description du fonctionnement

MyControl est un système permettant de commander des appareils de dosage et d'alimenter des tunnels de lavage ou des lessiveuses-essoreuses.

Dans la configuration maximale, les composants suivants peuvent être pilotés :

- 16 lessiveuses-essoreuses
- 2 tunnels
- 24 pompes de dosage
- 2 appareils de dosage principaux

Les appareils de dosage suivants peuvent être raccordés :

- Pompes
- Desamix
- Compaktomix
- Lessive-mère

La version « de base » peut piloter et traiter les composants suivants :

- 2 lessiveuses-essoreuses
 (échange de signaux sur mini-terminal ou 4 signaux « temps machine »/machine)
- 5 pompes avec signal « vide »
- 3 lignes de dosage avec vannes d'eau
- Sortie d'alarme (signal lumineux et signal sonore)

La commande peut être étendue « suivant spécifications du client » par le montage additionnel de modules d'entrées et de sorties (voir le chapitre 5.2.1 *« Extension de la commande MyControl-L »*).

5. Structure / montage et installation

5.1 Structure

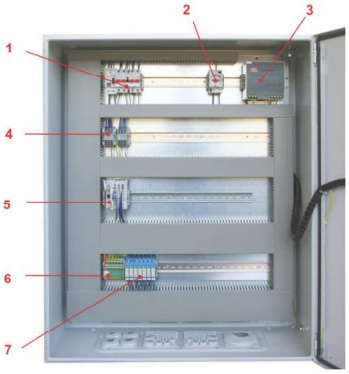
5.1.1 Éléments de commande de MyControl-L / MyControl-S



Pos.	Description
1	Commande avec afficheur et écran tactile
2	Voyant d'alarme avec bouton de réarmement
3	Bouton d'arrêt d'urgence
4	Interrupteur principal

Fig. 5.1

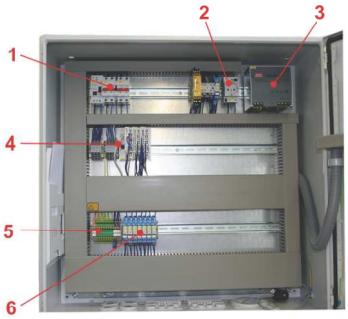
5.1.2 Composants de MyControl-L



Pos.	Description
1	Fusible principal
2	Prise
3	Alimentation électrique
4	Connecteur +24 V et GND (masse)
5	Module E/S Beckhoff
6	Connecteur 230 V L/N/PE
7	Relais de pompe

Fig. 5.2

5.1.3 Composants de MyControl-S

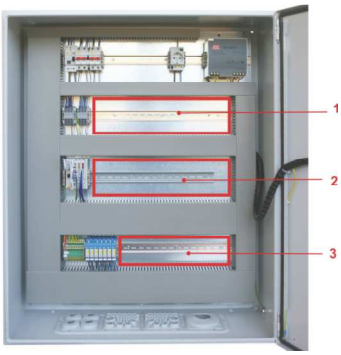


Pos.	Description
1	Fusible principal
2	Prise
3	Alimentation électrique
4	Module E/S Beckhoff
5	Connecteur 230 V L/N/PE
6	Relais de pompe

Fig. 5.3

5.2 Structure

5.2.1 Extension de la commande MyControl-L

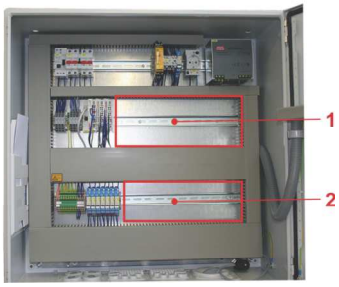


Pos.	Description
1	Relais supplémentaire, opto-coupleur
2	Carte d'entrées/sorties supplémentaire
3	Relais supplémentaire

Fig. 5.4

La commande peut être étendue de façon modulaire pour prendre en charge au maximum 16 lessiveuses-essoreuses et 2 tunnels de lavage. (Pour la vue d'ensemble des modules, voir le document Excel joint dans le CD de documentation technique, réf. 417101972, qui accompagne la livraison.)

5.2.2 Extension de la commande MyControl-S



Pos.	Description
1	Relais supplémentaire, opto-coupleur
2	Carte d'entrées/sorties supplémentaire

Fig. 5.5

La commande peut être étendue de façon modulaire pour prendre en charge au maximum 16 lessiveuses-essoreuses et 2 tunnels de lavage. (Pour la vue d'ensemble des modules, voir le document Excel joint dans le CD de documentation technique, réf. 417101972, qui accompagne la livraison.)

5.2.3 Configuration maximale et fonctions :

WE = Wash extractor (lessiveuse-essoreuse), CBW = Continuous batch washer (tunnel de lavage)
ME = Main Equipment (appareil de dosage principal)

Nombre maxi. de machines à laver	16 WE et 2 CBW
Nombre maxi. de pompes et équipements de dosage	24 pompes et 2 ME
Lignes de dosage (WE)	12
Lignes de dosage (CBW)	16
Soupapes de dosage (WE)	12 par WE
Points de dosage (CBW)	20 soupapes et dosage direct
Soupapes de dosage (CBW)	20
Nombre de soupapes de rinçage	24 (12 pour l'eau et 12 pour l'air)
Signal « vide »	16 (pompes 1 à 14 et 2 pour ME)
Choix du programme à codage binaire	Oui (maximum 99 programmes)
Protocole « mini-terminal »	Oui
Choix du programme en fonction du temps	Oui
Sélection du poids en fonction du temps (CBW)	Oui
Nombre de programmes de lavage	99
Nombre maxi. d'étapes de dosage par programme (WE)	25
Nombre maxi. de dosages par programme (WE)	20
Dosage retardé dans le programme de lavage	Oui (0 à 999 s)
Taille maxi. du tunnel de lavage	25 chambres
Taille maxi. du tapis de chargement	10 chambres
Alarme eau de rinçage / nombre de contacteurs de débit d'eau	Oui / 6
Régulation du pH avec alarme	ph1
Surveillance du pH avec alarme	ph1 et ph2
Information de température WE	1
Information de température CBW	6
Régulation de la conductivité avec alarme	Oui
Surveillance de la conductivité avec alarme	Oui
Compteur d'eau WE	2
Compteur d'eau CBW	6
Dosage du produit avec temps machine	22 pour CBW / 12 pour WE

5.3 Montage et installation

AVIS **Le montage ainsi que la mise en service de l'installation de dosage doivent être effectués par des techniciens de la société Ecolab ou par un prestataire de services agréé par Ecolab.**

Dans le cadre de la mise en service, le client est formé à l'utilisation de l'installation de dosage.

L'armoire de commande est prévue pour un montage mural et doit être fixée au moyen des fixations appropriées (en fonction du type de mur).

6. Raccordement

6.1 Raccordements mécaniques

PRUDENCE	**Tous les travaux d'installation mécanique doivent être exclusivement confiés à des spécialistes agréés et formés, suivant les règles en vigueur sur place.** **Toutes les fixations doivent être contrôlées et si nécessaire resserrées (ces fixations peuvent parfois se desserrer sous l'effet de fluctuations importantes de la température ambiante ou de vibrations).**

6.2 Branchement électrique

ATTENTION	**Pour garantir la classe de protection IP 67, différents inserts d'étanchéité pour des câbles de 4 à 10 mm de diamètre sont compris dans la livraison. Les raccords à vis pour câbles non utilisés doivent être obturés par des inserts borgnes.**
PRUDENCE	**Tous les travaux d'installation électrique doivent être exclusivement confiés à des électriciens qualifiés agréés, suivant les règles en vigueur sur place. Avant toute intervention sur les composants électriques, débrancher l'installation du réseau, vérifier la mise hors tension et protéger l'installation contre toute remise en marche. Observer à cet égard les règles de prévention des accidents des associations professionnelles (p. ex. BGV A2) et vos propres règles en vigueur sur place ! Des sectionneurs de sécurité sont à prévoir par le client !**
AVIS	**La commande est dimensionnée dans la version « de base » pour 2 lessiveuses-essoreuses, 5 pompes (chacune avec signal « vide ») et 3 lignes de dosage.** **Grâce à des modules supplémentaires, il est possible d'étendre la commande à sa configuration maximale (voir le chapitre Extension de la commande).**

6.2.1 Schéma électriques / Raccordement des modules

Voir le CD de documentation technique, réf. 417101972, qui accompagne la livraison.

7. Mise en service / mise hors service

PRUDENCE

Les travaux d'installation et de mise en service doivent être exclusivement effectués par des spécialistes agréés et formés. Nous vous recommandons vivement de faire appel aux services de la société Ecolab Engineering GmbH.

Avant toute intervention sur les composants électriques, débrancher l'installation du réseau, vérifier la mise hors tension et protéger l'installation contre toute remise en marche.

Contrôler avant la mise en service le montage et la bonne tenue de tous les composants de l'installation.

Après avoir procédé aux réglages sur l'appareil ouvert, refermer celui-ci de manière conforme !

Lors de la mise en service de l'installation, remplir un procès-verbal de contrôle complet !

Vérifier que tous les raccordements sont correctement effectués !

S'assurer que la tension d'alimentation concorde avec la tension indiquée sur la plaque signalétique.

7.1 Mise en service

Se familiariser avec les commandes avant de mettre en marche de l'appareil.
Voir en particulier à ce sujet le chapitre 2 « Consignes de sécurité » et le chapitre 8.1 « Affichages ».

AVIS **L'appareil est livré avec une configuration de base (voir le chapitre 11.2 « Réglages d'usine »).**

- Établir l'alimentation en eau.
- Ouvrir l'armoire de commande et mettre le fusible principal en circuit (voir le chapitre 5.1.2 « Composants de MyControl-L », fig. 5.2, Pos. 1).
- Fermer l'armoire de commande et placer l'interrupteur principal en position « ON » (voir le chapitre 5.1.1 « Éléments de commande de MyControl-L / MyControl-S », fig. 5.1, Pos. 3).

AVIS

Le démarrage du système s'opère et dure environ 1 minute.

Après le démarrage réussi du système, le « Menu principal » (voir le chapitre 8.1 « Affichages - démarrage du système/menu principal », fig. 8.1) apparaît sur l'afficheur de l'armoire de commande (voir le chapitre 5.1.1 « Éléments de commande de MyControl-L / MyControl-S », fig. 5.1, Pos. 1).

7.2 Mise hors service

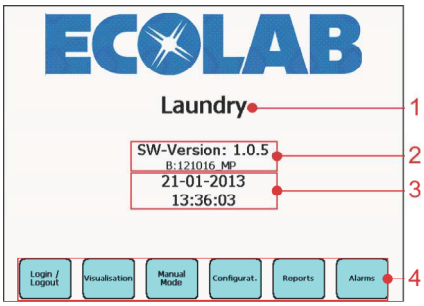
- Interrompre l'alimentation en eau.
- Placer l'interrupteur principal en position « OFF » (voir le chapitre 5.1.1 « Éléments de commande de MyControl-L / MyControl-S », fig. 5.1, Pos. 3).
- Mettre le fusible principal hors circuit (voir le chapitre 5.1.2 « Composants de MyControl-L », fig. 5.2, Pos. 1 ou le chapitre 5.1.3 « Composants de MyControl-S ».

8. Utilisation / commande

Voir les instructions de programmation séparées dans la notice d'utilisation réf. 417101971 sur le CD de documentation technique réf. 417101972 qui accompagne la livraison.

AVIS **Tous les textes à l'écran sont en anglais !**

8.1 Affichages – démarrage du système/menu principal



Pos.	Désignation
1	Nom librement configurable (client, type de machine…)
2	Version logicielle
3	Date et heure actuelles
4	Touches de fonction affectées par le programme

Fig. 8.1

8.2 Basculement en mode manuel (Manual Mode)/alarmes (Alarms)

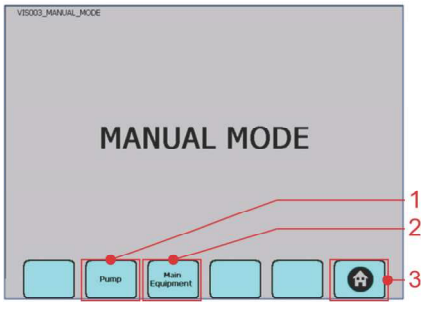


Pos.	Désignation
1	Basculement vers l'écran de fonction « Mode manuel »
2	Basculement vers l'écran de fonction « Alarmes »

Fig. 8.2

8.3 Mode manuel (Manual Mode)

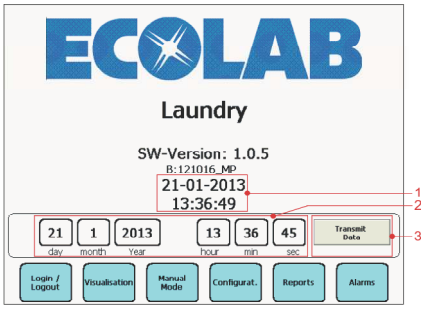
Appuyer sur le bouton « Manual Mode » (voir le chapitre 8.2 *« Basculement en mode manuel (Manual Mode)/alarmes (Alarms) »*, fig. 8.2, Pos. 1) sur l'écran tactile de la commande.



Pos.	Désignation
1	Basculement vers l'écran de fonction « Pompes » (voir le chapitre 8.4.1 *« Mode manuel (Manual Mode) - pompes »*)
2	Basculement vers l'écran de fonction « Composants principaux » (voir le chapitre 8.4.2 *« Mode manuel (Manual Mode) – composants principaux (Main Equipment) »*)
3	« Bouton page d'accueil » ☾ retour au menu principal (voir le chapitre 8.1 *« Affichages - démarrage du système/menu principal »*)

Fig. 8.3

8.4 Affichages – date et heure actuelles



Pos.	Désignation
1	Heure/date réglées
2	Champ de modification de la date et de l'heure
3	Touche de confirmation (confirmer la modification de date)

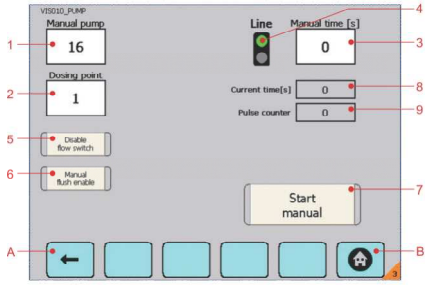
Fig. 8.4

Appuyer pendant 3 secondes sur l'heure ou la date affichée (fig. 8.4, Pos. 1) sur l'écran tactile de la commande. Le champ de modification de la date et de l'heure apparaît. Saisir les données souhaitées et valider avec la touche de confirmation (Transmitt Data).

8.4.1 Mode manuel (Manual Mode) – pompes

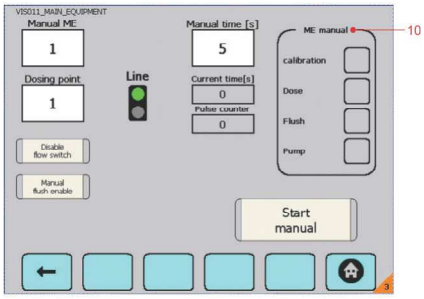
Appuyer sur le bouton « Pump » (voir le chapitre 8.3 *« Mode manuel (Manual Mode) »*, fig. 8.2, Pos. 1) sur l'écran tactile de la commande.

Fig. 8.5



Pos.	Désignation
1	Numéro de pompe
2	Point de dosage (1 à 16->WE1 à WE16, 17 à 20->TUN1, 21 à 24->TUN2)
3	Durée du dosage manuel
4	Vert : la ligne est libre, rouge : la ligne est utilisée.
5	Désactivation du débit de pompage
6	Activation du processus de rinçage manuel
7	Marche/arrêt
8	Temps de fonctionnement de la pompe
9	Compteur d'impulsions (en option, débitmètre sélectionné/activé)
A	Reculer d'une page.
B	Retourner au menu principal.

8.4.2 Mode manuel (Manual Mode) – composants principaux (Main Equipment)



Pos.	Désignation
10	Sélection du dosage manuel : Étalonnage : dosage de produit uniquement Dosage : exécution du dosage normal Rinçage : processus de rinçage Pompe : pompe d'alimentation

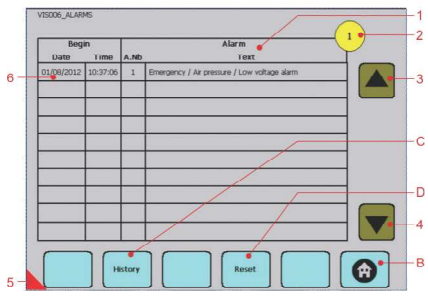
Fig. 8.6

Appuyer sur le bouton « Main Equipment » (voir le chapitre 8.3 *« Mode manuel (Manual Mode) »*, fig. 8.2, Pos. 2) sur l'écran tactile de la commande.

8.5 Alarmes (Alarms)

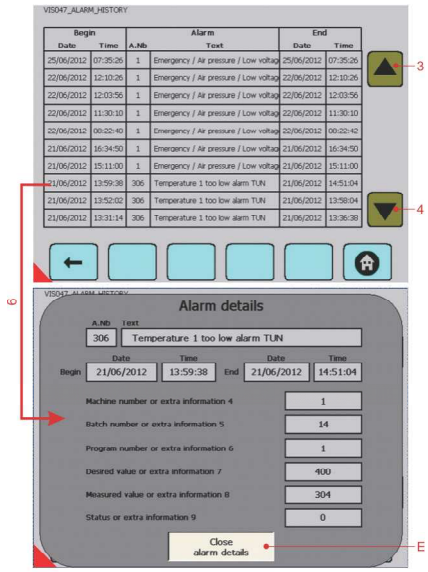
Appuyer sur le bouton « Alarms » (voir le chapitre 8.2 *« Mode manuel (Manual Mode) »* fig. 8.2, Pos. 2) sur l'écran tactile de la commande.

Fig. 8.7



Pos.	Désignation
1	Vue d'ensemble des messages d'alarme actifs
2	Nombre total de messages d'alarme actifs
3	Faire défiler l'écran vers le haut.
4	Faire défiler l'écran vers le bas.
5	Signalement d'un message d'alarme actif (sur tous les écrans)
6	Effleurer un message d'alarme actif permet de basculer vers l'écran « Détails de l'alarme » (voir le chapitre 8.5.1 *« Alarmes (Alarms) – affichage de l'historique et affichage détaillé des messages d'alarme »*).
B	« Bouton page d'accueil » ☾ retour au menu principal
C	Basculement vers l'écran « Historique des alarmes » (voir le chapitre 8.5.1 *« Alarmes (Alarms) – affichage de l'historique et affichage détaillé des messages d'alarme »*).
D	Réinitialisation de tous les messages d'alarme actifs

8.5.1 Alarmes (Alarms) – affichage de l'historique et affichage détaillé des messages d'alarme



Pos.	Désignation
3	Faire défiler l'écran vers le haut.
4	Faire défiler l'écran vers le bas.
E	Fermer l'écran « Détails de l'alarme ».
6	Effleurer un message d'alarme actif permet de basculer vers l'écran « Détails de l'alarme ».

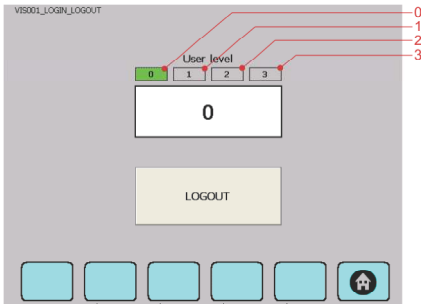
Appuyer sur le bouton « Alarms » (voir le chapitre 8.5 *« Alarmes (Alarms) »*, fig. 8.6, Pos. C) sur l'écran tactile de la commande.

Appuyer sur un message d'alarme au choix sur l'écran « Historique des alarmes » (Pos. 6) sur l'écran tactile de la commande.

Fig. 8.8

8.6 Verrouillage d'accès

Appuyer sur le bouton « Login/Logout » (voir le chapitre 8.2 *« Basculement en mode manuel (Manual Mode)/alarmes (Alarms) »*, fig. 8.2, Pos. 3) sur l'écran tactile de la commande.



Niveau	Utilisateur
0	AUCUN DROIT, affichage uniquement
1	Niveau client
2	Responsable client ou TM ECOLAB
3	TOUS LES DROITS, ingénieur ECOLAB

Fig. 8.9

AVIS **Au bout de 15 min d'inactivité de l'écran tactile, le verrouillage d'accès est automatiquement réinitialisé au niveau 0.**

9. Maintenance / pièces de rechange

9.1 Maintenance

Les travaux de maintenance et de réparation ne doivent être effectués que par des **spécialistes agréés**. Les réparations ne doivent être effectuées **qu'avec des pièces de rechange d'origine**.

ATTENTION	**Respecter les intervalles de maintenance prescrits afin de garantir la sécurité et l'efficacité de fonctionnement de l'installation de dosage.** **La période entre l'installation et la première maintenance ou entre deux maintenances successives ne doit pas dépasser 12 mois.**

Liste des travaux de maintenance :

🛠 Vérification du bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité de la commande
- Interrupteur principal (arrêt d'urgence)

🛠 Essai de fonctionnement de la commande
- Préalertes et signaux « vide » avec arrêt des pompes et affichage à l'écran
- Fonctionnement manuel des pompes

9.2 Pièces de rechange

Désignation	Référence	N° EBS
Boîtier de commande BECKHOFF CP6607	418161305	sur demande
Convertisseur d'alimentation	418931126	sur demande
Interrupteur principal	418331073	sur demande
Entrée numérique 16 canaux BECKHOFF EL1809	418161302	sur demande
Sortie numérique 16 canaux BECKHOFF EL2809	418161303	sur demande
Entrée analogique 8 canaux BECKHOFF EL3048	418161306	sur demande
Borne de bloc d'alimentation BECKHOFF pour E-Bus EL9410	418161307	sur demande
Relais 2*NO	418145001	sur demande
Relais 1*NO	418145002	sur demande

10. Messages d'erreur affichés et dépannage

Messages d'erreur	Signification	Dépannage
Incident / pression d'air / alarme tension trop basse	Message de panne générale, arrêt d'urgence, pression d'air et tension	Vérification de l'interrupteur d'arrêt d'urgence, de la pression d'air ou de la tension d'alimentation
Alarme de rinçage simultané/ultérieur	Pas de débit d'eau lors du processus de rinçage	Vérification de la pression d'eau, de la commande électrique de la vanne NSP
		Conduite de dosage bouchée
		Défaut d'ouverture de la soupape de dosage
		Manifold obstrué
Alarme de fuite de rinçage	Consommation d'eau sans rinçage	Défaut de fermeture de la vanne NSP
		Capteur de surveillance défectueux
Expiration du délai de communication HELMS	La communication avec l'HELMS a été interrompue.	Vérification de la connexion réseau
		PC HELMS éteint
Alarme de pression d'air	Pression d'air disponible trop basse ou nulle	Vérification de la pression d'air
		Capteur de pression d'air
Alarme d'arrêt d'urgence	L'interrupteur d'arrêt d'urgence a été enfoncé.	Après avoir éliminé le problème à l'origine de l'arrêt d'urgence, actionner l'interrupteur d'acquittement.
Signal « vide » produit 1-14 HD1, HD2	Réservoir de produit vide	Remplacer le contenant et vérifier la lance d'aspiration et le capteur.
Temps de dosage maxi., P1-P24, HD1, HD2 (P : pompe : appareil de dosage principal)	La quantité à doser n'a pas pu être dosée dans le temps prédéfini.	Vérification de l'appareil de dosage, nouvel étalonnage
		Vérifier le débitmètre.
		Vérifier la conduite de dosage et les soupapes.
Alarme de débit P1-P24, HD1, HD2	Aucun dosage de produit détecté bien que l'appareil de dosage soit enclenché.	Vérification de l'appareil de dosage, nouvel étalonnage
		Vérifier le rotamètre.
		Vérifier la conduite de dosage et les soupapes.
Alarme de fuite P1-P24, HD1, HD2	Consommation de produit sans dosage	Pompes enclenchées sans commande de dosage
		Effet de dépression du rinçage ultérieur/simultané
Interrupteur principal en position d'arrêt HD1, HD2	Appareil de dosage principal à l'arrêt	Mettre l'appareil de dosage principal en marche.
Alarme pompe / agitateur HD1, HD2	Problème moteur de l'appareil de dosage principal	Vérifier l'appareil de dosage principal
		Éléments disjoncteurs à maximum de courant
		Pompe/agitateur bloqués
Alarme de pression d'eau HD1, HD2	Pression d'eau de l'appareil de dosage principal trop basse	Vérification de la pression d'eau
		Vérification du capteur et du câble
Débordement HD1, HD2	Le réservoir de produit déborde.	Vérifier le réservoir.
		Vérification du capteur et du câble
		Vérification du débit de la pompe
		Vérification de l'arrivée d'eau
Signal « vide » HD1, HD2	Réservoir de produit vide	Remplacer le contenant, vérifier le capteur.
Analogique - signal « vide » Produit 1-14, HD1, HD2	Réservoir de produit vide	Remplacer le contenant, vérifier le capteur. Éventuellement, nouvel étalonnage
Analogique - alarme de débordement Produit 1-14, HD1, HD2	Le réservoir de produit déborde.	Remplacer le contenant, vérifier le capteur. Éventuellement, nouvel étalonnage
Alarmes des lessiveuses-essoreuses		
Programme non terminé	Une nouvelle sélection de programme a été effectuée sans que le dernier programme soit terminé.	Vérifier / modifier les programmes de dosage.
		Vérifier les signaux de dosage venant des WSM (relais).
		Temps supplémentaire
		Programme interrompu par l'utilisateur
Programme non enregistré	La commande a détecté un numéro de programme non valide.	Vérifier / modifier les programmes de dosage.
		Saisie erronée de l'utilisateur
		Code binaire faux
Alarme de signal temps machine	Durée maxi. (300 s) du signal détectée	Vérification du signal de la machine (programme de dosage)
		Vérification de la sortie de relais
Valeur de pH trop basse	Valeur passée sous la limite inférieure	Vérifier le capteur.
		Vérifier l'étalonnage.
		Vérifier le temps de fonctionnement de la pompe (paramétrage).
		Vérifier l'étalonnage de la pompe.
Valeur de pH trop haute	Valeur passée au-dessus de la limite supérieure	Comme ci-dessus
Température trop basse	Consigne de température non atteinte	Informer le personnel technique / vérification à effectuer par le client.
Alarmes des tunnels de lavage		
Programme choisi inexistant	La commande a détecté un numéro de programme non valide.	Vérifier / modifier les paramètres de la commande.
		Vérifier les signaux de dosage venant des WS (relais).
		Vérifier le signal mini-terminal.
Alarme de signal temps machine	Durée maxi. (300 s) détectée	Vérification du signal de la machine (programme de dosage)
		Vérification de la sortie de relais
Valeur de pH trop basse	Valeur passée sous la limite inférieure	Voir Lessiveuses-essoreuses
Valeur de pH trop haute	Valeur passée au-dessus de la limite supérieure	
Durée maximale dépassée pour le pH	Problème de régulation du pH (consigne non atteinte)	Modification de la quantité de dosage pour la régulation du pH
		Vérifier le capteur.
		Vérifier l'étalonnage.
		Vérifier le temps de fonctionnement de la pompe (paramétrage).
		Vérifier l'étalonnage de la pompe.
Température trop basse T1-T6 (T : température)	Consigne de température non atteinte	Informer le personnel technique / vérification à effectuer par le client.
Valeur de conductivité trop basse	Conductivité trop basse	Vérifier le capteur.
		Vérifier l'étalonnage.
		Vérifier le temps de fonctionnement de la pompe (paramétrage).
		Vérifier l'étalonnage de la pompe.
Valeur de conductivité trop haute	Conductivité trop haute	Comme ci-dessus
Durée maximale dépassée pour la conductivité	Problème de régulation de la conductivité (consigne non atteinte)	

AVIS **Lorsqu'un message de panne s'affiche, le relais d'alarme est également activé.**

11. Caractéristiques techniques

11.1 Données générales

Commande :	
Tension de fonctionnement	1/N/PE CA 230 V 50 Hz
Protection maximale par fusible	16 A
Tension de commande	24 Vca
Dimensions de l'armoire de commande	1000 x 800 x 210 mm (h x l x p)
« MyControl-L »	Tôle acier, grise
Dimensions de l'armoire de commande	760 x 760 x 210 mm (h x l x p)
« MyControl-S »	Tôle acier, grise
Classe de protection	IP 54
Classe de protection	I suivant DIN EN 61140
Poids	env. 64 kg
Température ambiante	maxi. 50 °C
Pression d'eau mini. / maxi.	4 bars /8 bars
Pression d'air mini. :	5 bars
Horloge temps réel :	oui, avec pile de secours
Mémorisation des alarmes :	Oui, les 100 dernières alarmes
Sauvegarde des données :	Carte CF

AVIS	**Afin de tenir nos produits à jour, nous nous réservons le droit de procéder à des modifications techniques.**

11.2 Réglages d'usine

Dans la configuration de base (réglages d'usine), tous les composants sont réglés de façon à empêcher un démarrage après la mise sous tension de fonctionnement. Tous les composants, pompes par exemple, sont désactivés.

11.3 Plans de perçage

Fig. 11.1

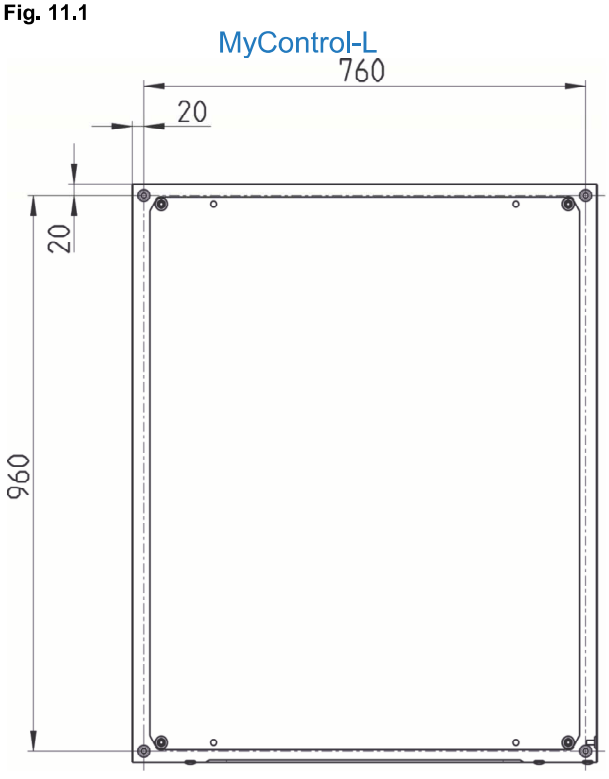
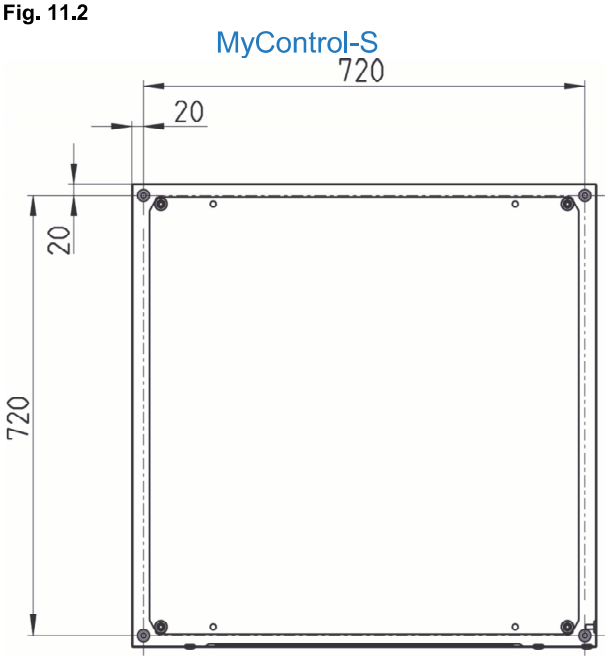


Fig. 11.2



12. Déclaration de conformité CE

ECOLAB®	EG-Konformitätserklärung (2006/42/EG, Anhang II A) Declaration of Conformity (2006/42/EC, Annex II A) Déclaration de Conformité (2006/42/CE, Annexe II A) CE Dokument/Document/Document: KON03684	
Wir	We	Nous
ECOLAB Engineering GmbH Postfach 11 64 D-83309 Siegsdorf		
Name des Herstellers, Anschrift	supplier's name, address	nom du fournisseur, adresse
erklären in alleiniger Verantwortung, dass das Produkt	declare under our sole responsibility that the product	déclarons sous notre seule responsabilité que le produit
MyControl **101800, 101801, 101802** Gültig ab / valid from / valable dès: 01.08.2012		
auf das sich diese Erklärung bezieht, mit der/den folgenden Norm(en) oder normativen Dokument(en) übereinstimmt:	to which this declaration relates is in conformity with the following standard(s) or other normative document(s):	auquel se réfère cette déclaration est conforme à la (aux) norme(s) ou autre(s) document(s) normatif(s)
	EN 60335-1+A11+A1+A12+A2	EN 61000-6-2 EN 61000-6-3
Gemäß den Bestimmungen der Richtlinie	following the provisions of directive	conformément aux dispositions de directive
2006/42/EG 2004/108/EG		
Bevollmächtigter für die Zusammenstellung der technischen Unterlagen: Authorised person for compiling the technical file: Personne auterisée pour constituer le dossier technique:		Ecolab Engineering GmbH Postfach 1164 D-83309 Siegsdorf
D-83313 Siegsdorf , 01.08.2012		ECOLAB Engineering GmbH Rutz Kamml
Ort und Datum der Ausstellung Place and date of issue Lieu et date		Name/Unterschrift des Befugten name/signature of authorized person nom/signature du signataire autorisée

Appendix 1 to WI-EE-RD&E-04 03 / 2012

Dokumenten Nr.: document no.:	**417101970**
Version / Revision: version / review:	**1**
Erstelldatum: date of issue:	**17.04.2013**
Letzte Änderung: last changing:	**17.04.2013**

© Copyright ECOLAB Engineering GmbH, 2013
Alle Rechte vorbehalten. *All rights reserved*

Nachdruck, auch auszugsweise, nur mit Genehmigung der Firma ECOLAB Engineering GmbH gestattet.

Reproduction, also in part, only with permission of ECOLAB Engineering GmbH.